



Nidda

Michna 5 - Chapitre 4

כַּמָּה הוּא קְשִׁיָּה. רַבִּי מֵאִיר אָמַר, אֶפְלוּ אַרְבָּעִים־וְחֲמִשִּׁים {טו}
יוֹם. רַבִּי יְהוּדָה אָמַר, זֵיָה חֲדָשָׁה. רַבִּי יוֹסִי וְרַבִּי שְׁמַעוֹן אָמְרִים,
אֵין קְשִׁי יוֹתֵר מִשְׁתֵּי שָׁבָתוֹת {יז} :

Jusqu'à quel moment [de la naissance] doit-elle être difficile [pour que ses douleurs soient considérées comme un accouchement difficile] ? Rabbi Méir dit : même quarante ou cinquante jours [avant la naissance]. Rabbi Yehouda dit : [être dans] le [neuvième] mois est suffisant pour qu'elle [considère ses douleurs comme causées par un accouchement difficile]. Rabbi Yossé et Rabbi Chimon disent : un accouchement difficile ne dure pas plus de deux semaines [avant la naissance].



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions